

## Rapport du maire

Citoyennes,  
Citoyens,

Deux mille seize fut une année de grands changements. Saint-Honoré est désormais une « Ville » composée de gens d'actions au service de la croissance, un milieu de vie effervescent bâti sur des valeurs sûres. La preuve c'est que malgré un contexte économique morose, nous avons su encore nous démarquer. Nous avons à date 48 permis de nouvelles résidences d'émis, une augmentation de 54% par rapport à 2015, signe de la reprise économique et du dynamisme de Saint-Honoré.

Je tiens à remercier le conseil de Ville et le personnel pour son implication pour l'avancement de la Ville. Je tiens également à remercier tous les bénévoles qui œuvrent au sein de nos organismes, ceux-ci contribuent à notre réussite.

---

## Les réalisations 2016

Toujours en poursuivant l'objectif d'améliorer notre qualité de vie, le conseil municipal a mis de l'avant plusieurs projets, visant à faire de Saint-Honoré un milieu prospère et dynamique.

### Hôtel de ville

- ◇ Nous avons débuté l'agrandissement de l'hôtel de ville

### Sécurité publique

- ◇ Nous avons déboursé les coûts de 605 833 \$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- ◇ Nous avons augmenté le niveau de service des premiers répondants afin de répondre à toutes les situations pour préserver la vie;

### Voirie

- ◇ Nous avons effectué les bordures et le pavage de nouvelles rues : Domaine des Parcs, Domaine des Grands-Boisés, rue Flamand, rue Fortin, rue Lapointe, rue Savard et rue Desbiens;
- ◇ Nous avons participé au développement domiciliaire afin de maintenir une offre diversifiée;
- ◇ Nous avons complété la phase 1 du développement commercial et industriel.

### Hygiène du milieu

- ◇ L'Éco-centre (ressourcerie) a été très achalandé encore cette année. Nous offrons un service durant l'hiver le samedi de janvier à avril;
- ◇ Nous avons complété le prolongement de l'égout sur la rue de l'Aéroport;
- ◇ Nous avons complété le prolongement du réseau d'aqueduc sur le chemin des Ruisseaux.

### Aménagement, urbanisme & développement

- ◇ Plusieurs résidences ont été construites ou sont en cours de construction encore cette année. C'est plus de 48 résidences à date qui ont vu jour en 2016 à Saint-Honoré;
- ◇ Nous avons procédé au changement de nos affiches aux entrées sud et nord de la Ville ainsi que celle à l'intersection de la rue Paul-Aimé-Hudon.

### Loisirs et Culture

- ◇ Nous avons collaboré et subventionné différents organismes de la municipalité pour l'organisation de leurs activités;
- ◇ Nous avons obtenu un projet carrière-été d'une durée de huit semaines qui nous a permis d'engager douze étudiants du Cégep et de l'Université. Ceux-ci ont travaillé au terrain de jeux avec une centaine d'enfants. De plus, nous avons offert le service de halte-garderie pour une neuvième année;
- ◇ Le Centre de conditionnement physique est très achalandé avec plus de 230 abonnements;
- ◇ Nous avons agrandi le terrain de soccer;
- ◇ Nous avons ajouté un bâtiment de services au petit terrain de balle.

## **Nos projets pour l'année 2017**

Pour 2017, je compte proposer aux membres du conseil les projets suivants :

### Hôtel de ville

- ◇ Nous allons compléter les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville.

### Sécurité publique

- ◇ Réfection de la caserne afin de se conformer aux normes de la CSST.

### Voirie

- ◇ Continuer le développement de nouvelles rues pour la construction résidentielle en collaboration avec nos promoteurs;
- ◇ Effectuer la réfection et le pavage du chemin Saint-Marc;
- ◇ Effectuer la réfection du pont Benjamin avec l'aide de la sécurité civile et du MTQ.

### Hygiène du milieu

- ◇ Installer la télémétrie à la station d'épuration située sur le boul. Martel;
- ◇ Effectuer la mise aux normes des étangs d'épuration situés sur le boul. Martel;
- ◇ Améliorer nos équipements aux stations d'eau potable.

### Aménagement urbanisme et développement

### Loisirs et culture

- ◇ Améliorer et ajouter des équipements de loisir afin d'offrir des installations diversifiées et de qualité à la population.

### **Résultats 2016**

Pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2016, nos estimations préliminaires prévoient que nous atteindrons l'équilibre budgétaire.

### **Résultats 2015**

L'année 2015 s'est soldée avec un surplus de 319 336 \$. Le vérificateur externe n'a émis aucune réserve.

## Rémunération et allocation de dépenses des élus

	Rémunération annuelle	Allocation dépenses annuelle
Maire	21 154 \$	10 770 \$
Conseiller	7 180 \$	3 590 \$
Pro-maire	800 \$	400 \$

## Plan triennal 2016-2017-2018

Le plan triennal prévoyait des investissements

2016	3 741 564 \$
2017	8 910 000 \$
2018	3 210 000 \$

Au cours du mois de novembre, les membres du conseil et moi-même travaillerons à la préparation du budget 2017. Mais comme votre bien-être à toutes et à tous est la première de nos priorités, soyez assurés que nous apporterons tout le sérieux nécessaire pour accomplir le mieux possible notre tâche, et ce, sans diminuer la qualité des services auxquels vous avez droit tout en gardant le taux de taxation résidentielle le plus bas possible.

Bruno Tremblay, maire

## Liste des contrats octroyés

Comme le prévoit la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est déposée avec ce rapport. Cette liste est disponible au bureau de la ville.

### VACCINATION

**24 NOVEMBRE 2016**

**LOCAL**

**DES CHEVALIERS DE COLOMBE,**  
**712, RUE GAGNON, ST-HONORÉ**

**10H45**  
**À**  
**17H15**



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, que:**

Le conseil municipal de Saint-Honoré lors de la séance régulière qui se tiendra le 5 décembre 2016 à 19h30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Honoré, se prononcera sur une demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur Mario Bouchard pour le 1020, chemin Saint-Marc Ouest, Saint-Honoré.

Cette demande consiste à permettre l'installation d'une porte au garage d'une hauteur de 12 pieds au lieu de 10 pieds, tel que mentionné à l'article 5.5.1.4 du règlement de zonage 487;

Toute personne ou organisme intéressé pourra, lors de cette assemblée, se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Honoré, ce 15<sup>e</sup> jour de novembre 2016.

Stéphane Leclerc, CPA, CMA  
Directeur général